



# Coussay

## Infos

N° 5 - Janvier 2014

### Infos pratiques

#### ■ Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi,  
de 8h30 à 12h30.

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois,  
de 13h30 à 17h30

Tél. 05 49 50 55 28

Fax 05 49 51 25 54

E-mail : mairie.coussay@orange.fr

#### ■ Bibliothèque

Vendredi de 17h à 18h30

#### ■ Ramassages

##### Ordures ménagères

Lundi matin

##### Tri (sacs jaunes)

Jeudi, tous les 15 jours. Sortir les sacs  
la veille au soir

#### ■ Déchèterie

A Mirebeau, du lundi au samedi

de 8h15 à 12h et de 13h30 à 18h.

Tél. 05 49 39 20 96

### Coussay Infos n° 5

Janvier 2014

#### Equipe rédactionnelle

Jean-Jacques Bourdier,  
Laurent Aguillon, Noëlle Cugny,  
Johnny Violleau, Philippe  
Champier, Luc-Olivier Dufour,  
Thierry Faustin-Leybach, Carole  
Jeugnet, Christiane Montaubin,  
Dominique Thibault, Jacky  
Thibault

#### Contact rédactionnel

Luc-Olivier Dufour  
Tél. 05 49 51 83 82  
lodufour@neuf.fr

### Le mot du maire

*Madame, Monsieur, Chers concitoyens,*

*L'année 2013 s'achève sur une note positive avec la fin des travaux et l'inauguration de la salle des fêtes et de ses abords, dans des délais qui ont été tenus.*

*Je souhaite remercier le personnel communal et le conseil pour l'accompagnement dans les travaux.*

*L'année 2014 sera celle des investissements concernant la voirie. Ce sera également celle des élections municipales les 23 et 30 mars, avec quelques changements dans les règles des personnes qui souhaitent s'y présenter (voir le document distribué dans les boîtes aux lettres début janvier).*

*Le conseil municipal et moi même souhaitons vous adresser nos vœux de santé, de prospérité et de réussite à toutes et à tous pour 2014.*

*Jean-Jacques Bourdier*



*Bilan des travaux : le montant de ceux concernant la salle des fêtes se monte à 252 716 € HT. Pour les travaux extérieurs (place de la mairie en bi-couche, mairie, toilettes extérieures, salle de réunions et espaces verts), le coût est de 95 634 € HT.*

*Les aides reçues se montent à 200 000 € (voir Coussay Infos n° 4)*

# 2013 à Coussay en images



Repas du 11 novembre



Concert à l'église et  
apéritif pour les Journées  
du patrimoine (septembre)



Spectacle de Noël et  
cadeaux du Père Noël aux  
enfants de Coussay



Inauguration de la salle  
des fêtes le 24 novembre

## Etat civil

### 2013

#### • Naissances

Enora Blanchard  
Ewa Dufour-Vaucelle  
Noah Renoux-Morin

#### • Décès

Hubert Pointot  
Gérard Thibault  
Jeanine Dupuis  
épouse Morisset  
Marie-Rose Pelletier  
épouse Provost  
Michel Ailleaume  
Paulette Berthault  
épouse Roy  
Claire Guiet  
épouse Debaut

# L'actualité des associations

## **Amicale des pêcheurs de Coussay**

**Président** Frédéric Aguillon,  
**trésorier** Johnny Violleau,  
**secrétaire** Martine Moteau.

L'ouverture de la pêche se fait le premier samedi d'avril, jusqu'à la fin du mois d'octobre. L'association organise quatre à cinq lâchers de truites dans la saison. La pêche dans l'étang est possible tous les samedis, dimanches et jours fériés avec une carte journalière vendue sur place ou chez Christian Cugny (12, rue du 19 Mars 1962). Ouvert tous les jours en juillet et août.

## **Association communale de chasse agréée (ACCA)**

**Président** Patrice Bugean  
(Tél. 06 26 73 27 86),  
**trésorier** Johnny Violleau.

## **Association foncière**

**Président** Patrice Bugean,  
**vice-président** Stéphane Aguillon,  
**secrétaire** Jeannot Quiau.  
L'association fait réaliser le broyage et le curage des fossés ainsi que le bouchage des nids de poule sur les chemins.

## **Comité des fêtes**

**Présidente** Christiane Montaubin  
(Tél. 05 49 50 46 62),  
**vice-présidente** Karine Dufour,  
**trésorière** Noëlle Cugny,  
**secrétaire** Marie-Louise Duvergier.  
**Calendrier** L'assemblée générale aura lieu en mai, la date n'est pas encore fixée mais paraîtra dans la *Nouvelle République*. Le comité des fêtes est ouvert à tous, toutes les bonnes volontés et idées sont les bienvenues.

## **FNACA**

Suite au décès du trésorier et à la démission du président, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau :  
**Président** Christian Cugny  
(Tél. 05 49 50 73 85),  
**trésorier** Robert Penot,  
**secrétaire** Danièle Boizard.

## **Les Gazelles de Brizay**

**Présidente** Carole Leturck,  
**vice-présidente** Karine Dufour.  
L'association propose des animations à Coussay.  
**Calendrier** Soirée avec des chanteurs locaux le 8 mars. Après-midi théâtre en avril. Randonnée pédestre pour tous avec haltes gourmandes et arrivée animée le 15 juin.

## **La Prévoyante de Coussay (boules en bois)**

**Président** Franck Violleau  
(Tél. 05 49 01 19 79),  
**trésorier** Johnny Violleau,  
**secrétaire** Christophe Gaultier.  
L'association regroupe 26 licenciés et organise des concours de boules. Prendre contact avec un membre de l'association pour découvrir cette activité.

## **Les Randonneurs de Scévolles (marche)**

**Président** Claude Savaton,  
**trésorière** Anne Rabatel,  
**secrétaire** Marie-Jeanne Gandin.  
L'association organise des sorties, programmées tous les dimanches à 14h, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin.

## **US Coussay (football)**

**Président** Christian Meunier  
(Tél. 06 82 32 97 57),  
**trésorier** Johnny Violleau,  
**secrétaire** Hélène Chauvin.  
Une quarantaine de licenciés se répartissent dans les deux équipes senior.  
**Calendrier** Dîner dansant le 15 mars à la salle des fêtes de Coussay



# Dommmages causés par des nuisibles

La Fédération départementale des chasseurs de la Vienne demande aux ACCA de diffuser le coupon détachable ci-dessous afin de justifier des espèces nuisibles. Pour cela, le recensement des dommages est organisé. Il n'a pas pour but l'indemnisation des dégâts mais de recenser les préjudices d'une espèce face aux intérêts des personnes.

«Vous avez peut-être été victime de dommages causés par la petite faune sauvage sur vos biens (élevage de volailles, isolation de maison, etc.). Afin d'apporter une solution adaptée, ces dommages doivent être recensés et donc faire l'objet d'une attestation. Le coupon d'attestation ci-dessous est à nous faire parvenir aux coordonnées indiquées. Vos informations personnelles (identité, adresse) ne seront ni diffusées, ni reprises.»

Fédération départementale des chasseurs de la Vienne

## Attestation de dommages causés par la petite faune sauvage en Vienne

### Le déclarant

Je soussigné, Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Coordonnées (facultatif) \_\_\_\_\_

Atteste avoir subi les dommages suivants :

Date des dégâts \_\_\_\_\_

Commune des dégâts \_\_\_\_\_

Nature des dégâts \_\_\_\_\_

Montant estimé du préjudice \_\_\_\_\_

Nom de l'espèce incriminée \_\_\_\_\_

Intervention réalisée (piégeage, battue...) \_\_\_\_\_

Capture de l'espèce incriminée :  oui  non

Joindre des photos ou justificatifs (factures...) pour attester des dégâts et des pertes subies.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits rapportés ci-dessus.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du déclarant

### Cadre réservé aux personnes assermentées\* qui ont contrôlé les dégâts (facultatif)

Contrôle des dégâts réalisé par  
Madame, Monsieur

Profession

Qualité

A constaté et confirme les faits

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature de l'intervenant

\* Maires, agents de l'ONCFS, lieutenants de Louveterie, gardes particuliers, piégeurs agréés

### Document à retourner

**Par courrier à la**

**Fédération départementale**

**des chasseurs de la Vienne**

**2134, route de Chauvigny**

**CS 900003**

**86550 Mignaloux-Beauvoir**

**Par fax au 05 49 01 31 81**

**Par e-mail :**

**fdc86@chasse-en-vienne.com**